

R L'EVOLUTION DE 1954 A 1976 : L'ETAT ACTUEL DE LA POPULATION.

1°) L'ETAT ACTUEL DE LA POPULATION :

Les différents recensements ont enregistré les chiffres suivants :

- 1954 = 720 habitants
- 1962 = 722 habitants
- 1968 = 636 habitants
- 1975 = 536 habitants
- 1976 = environ 520 habitants.

Incontestablement, le déclin est bien amorcé pour SAINT-AUGUSTIN qui ne cesse de perdre ses habitants, de même que toutes les communes limitrophes. Exceptionnelle fut la période entre 1954 et 1962 où la population a stagné et même gagné deux habitants. Deux faits en sont la cause :

- A cette époque, fonctionnait une mine d'uranium, à 3 kilomètres de SAINT-AUGUSTIN sur la commune de Meyrignac L'Eglise. L'extraction du minerai avait retenu alors à SAINT-AUGUSTIN quelques personnes et leur famille qui sont parties à la fermeture de la mine, mais qui au recensement de 1962, ont concouru à faire stagner l'effectif.

- La seconde raison en est la présence, le jour du recensement, d'une quinzaine de romanichels installés sur le champ de foire. Ces gens-là, rempailleurs de chaises et vanniers ont été comptés dans la catégorie des personnes sans domicile fixe.

Mais depuis 1962, c'est la "dégringolade" de la population : SAINT-AUGUSTIN a perdu :

- entre 1962 et 1968 : 86 habitants
- entre 1968 et 1975 : 100 habitants soit 15,72% de diminution totale. De plus, depuis le dernier recensement, le nombre de décès est très élevé et une quinzaine d'habitants est morte en un an.

Voici un tableau comparatif montrant l'évolution de la population de SAINT-AUGUSTIN et de celle des communes voisines.

Évolution de la population de Saint-Augustin et des communes limitrophes entre 1962 et 1975.

Communes	1962	1968	1975
Beaumont	256	208	180
Chaumeil	414	325	270
Corrèze	1725	1729	1678
Madranges	257	225	159
Neyrignac	115	95	81
Orliac de Bar	318	289	253
SAINT-AUGUSTIN	<u>722</u>	<u>636</u>	<u>536</u>
Veiz	202	194	146

La première réflexion qui vient à l'esprit, à la vue de ce tableau, est la suivante : "Toutes les communes ont diminué". En effet, c'est un fait caractéristique de la Moyenne Corrèze du moins : le dépeuplement des campagnes et la progression démographique des centres urbains. Signalons entre parenthèses que cette situation-là explique l'augmentation générale qui s'est produite dans le département : La Corrèze avec ses 340.365 habitants en 1975, en a gagné 2 505 depuis 1968, soit 1,1%.

Les pourcentages de diminution, entre les deux derniers recensements varient selon les communes. Ainsi, le chef-lieu de canton n'a perdu que 2,89% de ses effectifs. Les pertes sont beaucoup plus importantes pour Orliac (12,4%) et Neyrignac (14,77%) qui désormais fait partie des communes de moins de 200 habitants. SAINT-AUGUSTIN et Chaumeil ont subi une diminution sensible, comprise entre 15 et 20%, respectivement 15,7%

et 16,9%. Enfin, les communes de Veis et Madranges, dépendant d'un autre canton que celui de Corrèze, culminent avec des pertes de 25,7% et 29,7%.

Malgré la diminution qu'elle a subie, SAINT-AUGUSTIN se trouve en position de tête par rapport aux communes voisines (le chef-lieu de canton exclu), en les devançant même très facilement. Les autres bourgs, en perdant leur population, ont perdu également la plupart de leurs fonctions, et de ce fait, ont gardé seulement l'aspect d'un simple petit village.

Cependant, la situation de SAINT-AUGUSTIN est loin d'être brillante. En effet, à plus ou moins longue échéance, (nous en reparlerons dans la seconde partie de cette étude), SAINT-AUGUSTIN aura l'allure de ces petites communes puisqu'aucune perspective d'avenir ne semble pouvoir attirer de la population. Ainsi, si l'on compare SAINT-AUGUSTIN à une autre commune du canton de Corrèze, située au bord de la RN 89, et ayant le même nombre d'habitants, on s'aperçoit que toutes deux ont promis à un avenir très différent : Notre commune uniquement agricole n'a pas su et ne saura pas retenir les jeunes ; Hyreix, en revanche, grâce à sa position en bordure de la nationale très passagère, a vu s'implanter une scierie, 3 ou 4 transporteurs, et aussi le dépôt d'une entreprise de goudronnage. Cette diversification des activités explique une population plus jeune et qui donc, diminuera moins rapidement qu'à SAINT-AUGUSTIN.

En effet, les causes du déclin sévère des petites communes campagnardes ont pour origine :

- L'absence d'activités permettant de retenir les jeunes ;
- Dans une émigration massive vers les villes de la Corrèze ou vers Paris et sa région ;
- Dans un vieillissement progressif de la population.

À la suite du dernier recensement, on constate à SAINT-AUGUSTIN, comme dans les autres communes, des situations étranges :

- D'abord, la refonte des cartes électorales, au mois

de février dernier, a révélé un nombre plus élevé d'électeurs que d'habitants ! 542 cartes ont été établies. Les personnes émigrées, ayant eu SAINT-AUGUSTIN pour résidence principale, la gardent souvent comme lieu électoral, car elles se sentent ainsi attachées "au pays". Les mêmes personnes y reviennent alors pour leurs vacances.

- Ensuite, si l'on étudie de près le recensement, on s'aperçoit du nombre élevé des résidences secondaires, notamment dans le bourg, qui représentent presque 30% des logements d'habitation (48 résidences secondaires contre 104 résidences principales). Sur l'ensemble de la commune, leur pourcentage s'élève à 26,3%. De très nombreuses maisons sont fermées pendant l'année, sauf les mois d'été, ce qui explique en particulier la forte hausse de la population de SAINT-AUGUSTIN au moment des vacances : son effectif est alors deux fois plus important.

2°) L'EVOLUTION NATURELLE DE LA POPULATION :

Ce déclin inquiétant de la population est dû notamment au déficit naturel (naissances - décès). Ainsi entre les trois derniers recensements, l'état civil a enregistré les chiffres suivants :

	1954-62	1962-68	1968-75
Naissances	69	47	40
Décès	96	70	93
Evolution Naturelle	-27	-23	-53

Le solde naturel annuel apparaît donc comme nettement négatif, et ira en s'accroissant dangereusement, puisque la population devient de plus en plus vieille, ce qui implique de nombreux décès pour très peu de naissances.

La moyenne annuelle des naissances pour ces dernières années est de 5 environ pour une dizaine de décès ! Le solde migratoire ne peut hélas, compenser le déficit naturel, car lui aussi est négatif. On ne compte aucun apport notable de population venue de l'extérieur. Entre 1962 et 1968, il était de -1,4%.

Dans la seconde partie de notre étude, nous verrons en quoi la population toujours plus vieille, représente un handicap pour la commune.

C. LA REPARTITION DE LA POPULATION DANS LA COMMUNE.

1°) GENERALITES :

Sur la commune, la population se répartit entre le bourg et les villages, plus ou moins importants, au nombre de 18, dispersés sur le territoire. De tout temps, elle a été plus élevée dans les villages que dans le bourg lui-même.

Lieux / Années	1954	1962	1968	1975
Bourg	349	351	284	225
Villages	371	371	352	311

D'après le tableau ci-dessus, on s'aperçoit que les effectifs diminuent aussi bien dans l'agglomération que dans les écarts, mais la chute est plus sensible dans le bourg, notamment entre 1962 et 1968 (-67 habitants) : Les plus grosses fermes étant situées dans les villages, elles retiennent davantage les jeunes de ces villages. Il faut noter également la présence d'effectifs jeunes, plus nombreux dans les hameaux, qui ont donné naissance à des familles parfois grandes de 6 à 8 enfants, qui contribuent donc à maintenir un nombre assez élevé d'habitants aussi longtemps que ces jeunes seront en âge de scolarité et resteront dans la commune.

2°) LE CAS PARTICULIER DE CHAUSSEIX :

Bien sûr, les différents villages varient en taille et en population. Il n'existe sur le territoire communal qu'un seul gros village, Chausseix, de 58 habitants. Il a été toujours plus important et a même été doté d'une école qui a fermé ses portes il y a maintenant 7 ans. D'autre part, on trouve à Chausseix 125 hectares environ de sectionnaux appartenant aux habitants et datant du XV^{ème} siècle. A l'origine, ils étaient recouverts de bruyère et des taillis faisant partie du Massif de la Monédière, la bruyère servant à faire paître les moutons et les taillis étant utilisés pour le bois de chauffage. Le bois était coupé et distribué aux gens de Chausseix. Depuis une dizaine d'années, un reboisement des sectionnaux a été effectué par les Eaux et Forêts, en futaies résineuses (85 hectares). L'autre partie est devenue un parc à moutons clôturé, toujours par les mêmes services. La futaie est gérée et surveillée par L'ONF (Office National des Forêts). Ceci est obligatoire en cas de grande superficie. Le reboisement a été encouragé par L'ONF qui ne voulait pas laisser les sectionnaux incultes. Il a provoqué par là-même le mécontentement des habitants qui auraient préféré garder les landes à moutons.

Sur ces sectionnaux, les taxes d'affouage sont restées en vigueur jusqu'aux environs de 1960. Il fallait demander au maire l'autorisation de couper le bois, marqué auparavant par un garde-forestier. Une fois les arbres abattus, le bois était distribué aux habitants.

Ainsi, Chausseix, par son effectif élevé, ses sectionnaux, reste un village un peu à part des autres et certainement moins bien intégré à la commune : Asses souvent, les habitants pour défendre leurs intérêts, se heurtent à la municipalité. D'ailleurs, les gens du village préfèrent aller faire leurs achats dans les communes voisines de Madranges et Le Lonzac plutôt que de faire bénéficier les commerçants de SAINT-AUGUSTIN.

Le Bourg	100	104	11	20	235
TOTAUX	201	207	22	21	470

Deux autres villages de la commune sont encore relativement importants : il s'agit de Lafarge (43 habitants) et Sarlat (41 habitants). Les autres hameaux regroupent chacun de 15 à 30 âmes environ. Enfin, il existe même sur la commune deux écarts tout-à-fait désertés : Le Bos, à la pointe des Mnédières et Le Tilleul au Sud-Est du Mas.

Le tableau est tiré du Recensement Général de la Population 1876.

Récapitulation par division naturelle de la commune.

Le tableau récapitulatif du déclin des villages est le dé-

Lieux-dits	Nombre d'immeubles	R.P.	L.V.	R.S.	Pep.
Beyssac	6	4	1	1	16
Boironx	11	9	0	3	31
Le Bos	1	0	1	0	0
Chaussez	36	17	4	6	58
Forêt de Chaussez	3	3	0	0	8
Labernardie	7	8	0	0	34
Lafarge	24	11	3	11	43
Le Mas	11	9	2	0	25
Mézinges	10	7	0	3	20
Roumaillac	17	11	1	5	39
Sarlat	19	17	1	3	41
Le Tourondel	11	7	1	3	18
Le Bourg	159	104	11	48	325
TOTAUX	<u>305</u>	<u>207</u>	<u>25</u>	<u>83</u>	<u>536</u>

Légende du tableau :

- R.P. = Résidences Principales ;
- L.V. = Logements vacants ;
- R.S. = Résidences secondaires ;
- Pop. = Population.

Ce tableau est tiré du Recensement Général de la Population 1975.

La raison majeure du déclin des villages est le départ de nombreux jeunes, ne voulant pas reprendre la propriété des parents, mais préférant aller chercher un emploi en zone urbaine.

D. LES MOUVEMENTS DE POPULATION.

Les petites communes rurales, comme SAINT-AUGUSTIN, ont très touchées par l'émigration constituée en majorité de jeunes fuyant la terre. En revanche, le mouvement inverse est peu accentué puisque aucune occupation n'est là pour attirer dans la région les éléments actifs. Seules les personnes à la retraite reviennent dans nos bourgs grossir un peu plus un effectif de population âgée. Aussi, le solde migratoire est-il négatif.

1°) L'EMIGRATION :

Le phénomène est très accentué dans la région et à SAINT-AUGUSTIN même. Nous avons vu déjà que l'émigration avait débuté de très bonne heure et qu'elle avait pris de l'ampleur à partir de 1945. Stabilisée depuis une dizaine d'années, elle s'est développée à l'échelle régionale et même nationale, mais elle n'a jamais affecté les communes voisines ou les cantons.

- Ce fut et c'est encore le départ massif des jeunes qui constitue le puissant courant de l'émigration, en raison de l'absence d'emplois dans les secteurs secondaire et tertiaire de la région. SAINT-AUGUSTIN est d'autant plus touchée par ce phénomène qu'il n'y a aucune industrie sur son territoire. Aussi,

les jeunes s'en vont-ils chercher du travail ailleurs, beaucoup dans la région parisienne ; la plupart entre à la RATP, aux ETT, à l'EDF ou encore dans les lycées en tant qu'agents. Au bout de quelques années, certains d'entre eux essaient de se rapprocher du pays natal, mais il est fort difficile de trouver un emploi en Corrèze. En revanche, Limoges et Clermont-Ferrand recueillent un nombre assez élevé de ces émigrés Corrèziens.

- En outre, L'émigration vers les centres universitaires que sont pour le coin Limoges, Clermont, Brive, Egletons (grâce à ses écoles de renommée nationale) constitue une autre cause de départ. Ces jeunes qui partent faire leurs études loin de la ville natale trouvent également un emploi dans ces agglomérations et sont de ce fait, autant de personnes perdues par la commune.

- Enfin, c'est à la suite de leur mariage, que des jeunes quittent le pays pour aller s'installer le plus souvent en ville, n'hésitant pas quelquefois à chercher un autre emploi.

Quels sont les grands courants de l'émigration ?

- D'abord, vers le reste de la Corrèze, dans les principales agglomérations (Tulle, Brive notamment, mais aussi Egletons et Ussel), ce qui explique alors la croissance urbaine à l'échelle du département.

- Les départements limitrophes bénéficient également de l'apport des émigrants de toute la région de SAINT-AUGUSTIN mais la Haute-Vienne et ensuite Le Puy-de-Dôme en recueillent le plus, dans leurs deux grandes capitales régionales que sont Limoges et Clermont-Ferrand.

- Enfin, c'est surtout Paris et sa banlieue qui attirent les émigrants car c'est dans cette région qu'il leur est le plus facile de trouver un emploi. La majorité des jeunes qui a quitté SAINT-AUGUSTIN s'est dirigée vers Paris, même si par la suite, ces mêmes jeunes ont cherché à se rapprocher de leur pays natal.

2°) L'IMMIGRATION :

Trois cas sont à distinguer dans ce courant migratoire :

- Les nouveaux habitants venus du reste du département ;
- Les nouveaux habitants nés hors de la Corrèze ;
- Les retraités.

- Les nouveaux habitants venus du reste de la Corrèze :

Pendant longtemps, le mariage s'est contracté entre personnes de la même commune ou de communes limitrophes. Ainsi, plusieurs habitants actuels de SAINT-AUGUSTIN sont issus de villages voisins, mais se sont implantés à SAINT-AUGUSTIN à leur mariage. Ce phénomène a été valable jusqu'en 1950 - 1954. Désormais, les jeunes circulant plus facilement et voyageant beaucoup plus vont chercher leur conjoint (e) plus loin et d'ailleurs, quittent souvent le pays après leur union.

Exemple : en 1906, à Veix, sur 590 habitants, 183 sont nés ailleurs dont 30 à SAINT-AUGUSTIN et 24 à Chaumel. Ils se sont établis à Veix après avoir épousé des personnes de cette commune.

Une autre cause à l'implantation de nouveaux habitants à SAINT-AUGUSTIN tient en la mutation dans certaines professions. Des employés sont nommés dans la commune. Ce fut le cas dans les dernières années pour le receveur PTT, des instituteurs, des antonnières et l'abbé.

D'autre part, des commerçants prenant leur retraite, peuvent être remplacés par d'autres, plus jeunes, venant du département.

Enfin, quelques retraités venus de la région s'implantent dans la commune, mais les cas sont peu nombreux, la très grosse majorité étant née à SAINT-AUGUSTIN.

- Les arrivants nés hors de la Corrèze :

Ils se fixent à SAINT-AUGUSTIN à la suite des mêmes raisons précédemment évoquées :

- Le mariage : dans les dernières années, trois seulement sont à signaler ;

- Les mutations professionnelles que l'on rencontre dans les mêmes emplois signalés plus haut.

En fait, cette catégorie de migrants renferme peu d'éléments, la région n'attirant que des personnes qui la connaissent déjà ou qui y ont des attaches, le plus souvent familiales.

- Les retraités :

Il faut tenir compte dans l'immigration, du retour à SAINT-AUGUSTIN de retraités qui, après avoir été actifs ailleurs, viennent passer leurs vieux jours dans cette région d'où ils sont originaires, ou bien dans laquelle ils ont des liens familiaux. Les cas sont très nombreux à SAINT-AUGUSTIN où les retraités ont fait construire des résidences. Certains d'entre eux passent à SAINT-AUGUSTIN les mois les plus agréables et repartent durant l'hiver chez leurs enfants. Entre 1966 et 1975 38 retraités se sont établis à SAINT-AUGUSTIN.

3°) LA REPARTITION NOUVELLE DES HABITANTS :

Ce sont les mouvements de population qui en sont responsables. En effet, l'immigration porte surtout sur la population agglomérée. Les personnes qui arrivent dans la commune s'installent de préférence au bourg, car ainsi elles sont proches des commerces et des bâtiments publics (mairie, poste, église, école...) De plus, la position de carrefour du bourg permet la desserte de SAINT-AUGUSTIN par deux autobus, l'un conduisant vers Tulle et le second vers Uzerche, où se trouve la gare SNCF sur la ligne Paris-Toulouse. Aussi, ces navettes quotidiennes sont très utiles aux personnes ne possédant pas de voiture personnelle.

En revanche, l'émigration se fait ressentir davantage sur la population dispersée dans les villages qui regroupent, nous l'avons noté plus haut, le plus grand nombre d'habitants. Ce sont les jeunes des grandes familles, qui à la fin de leur scolarité, quittent la commune pour aller chercher un emploi ailleurs, qui constituent le phénomène migratoire principal.

E. LES ACTIVITES SOCIO-PROFESSIONNELLES A SAINT-AUGUSTIN.

L'activité primaire domine largement à SAINT-AUGUSTIN qui est une commune purement agricole, tournée depuis quelques années vers l'élevage. Cependant, une distinction est à faire entre les activités du bourg et celles des villages.

1°) LA POPULATION DISPERSEE :

L'activité agricole est quasiment exclusive. Tous les habitants ou presque sont agriculteurs, ouvriers ou aides agricoles. Certains sont déclarés salariés mais ce sont en fait de jeunes ménages vivant dans la ferme des parents et travaillant avec eux. Grâce à cette appellation, les personnes ont droit à la Sécurité Sociale et aux Allocations Familiales. Parmi les aides agricoles, beaucoup sont représentés par les femmes des exploitants. D'après le dernier recensement, 71 "agriculteurs" travaillaient dans les villages soit 35,5% du total de cette profession.

Les quelques personnes qui n'ont pas d'activité agricole dans les hameaux (soit 27 en 1976), sont le plus souvent ouvriers ou employés chez des artisans (maçons, plombiers, peintres...). Mais cette activité principale est complétée quelquefois par l'aide qu'ils peuvent apporter à leurs parents après leur travail, notamment au moment des foins et des moissons.

Enfin, certains villageois ont une activité mixte : leur emploi principal dans l'agriculture peut être complété, pendant les périodes creuses de l'hiver par un travail saisonnier ou temporaire, dans une scierie ou dans le bâtiment par exemple.

2°) LA POPULATION DU BOURG :

Autrefois il existait dans le bourg un artisanat actif qui a presque entièrement disparu. Certains métiers ont complètement décliné : tisserands, charpentiers, charrons, couturiers, cordonniers, meuniers... D'autres se sont adaptés :

ainsi, le forgeron existe encore à SAINT-AUGUSTIN, mais il est en même temps maréchal-ferrant, réparateur de matériel agricole moderne et d'instruments agricoles. En plus, il a ouvert une quincaillerie à côté de sa forge.

De même, le sabotier fabrique encore des socques, mais durant la saison touristique, il s'adonne à la confection de petits objets en bois vendus aux touristes (coquetiers, thermomètres, casses-noix, quenouilles...)

L'ancienne "meunerie" de SAINT-AUGUSTIN s'est reconvertie dans la fabrication des "tourtons" c'est-à-dire de crêpes de farine de sarrasin. Elle en fait suffisamment pour en déposer pour la vente dans une épicerie et à la boulangerie de SAINT-AUGUSTIN, et également dans un commerce de Corrèze. En dépit, elle s'installe à Chaumeil, dans cette petite localité touristique, pour vendre ses spécialités.

En revanche, d'autres artisans sont devenus de véritables entrepreneurs comme les maçons et les menuisiers.

Le bourg de SAINT-AUGUSTIN compte donc en 1975, douze personnes travaillant dans l'agriculture mais 55 exerçant une activité secondaire ou tertiaire. SAINT-AUGUSTIN revêt une certaine importance par rapport aux bourgs voisins, grâce à ses commerces : les principales boutiques d'alimentation sont implantées au bourg : boucherie-charcuterie, boulangerie, deux épiceries qui font à la fois mercerie, crèmerie, petits ustensiles ménagers... La commune est équipée également de trois restaurants dont deux font hôtels.

Il faut noter quelques professions qui sortent de l'ordinaire : ainsi un prospecteur d'uranium, un technicien forestier, un maréchal-ferrant habitent la commune.

Certains métiers du bourg sont particulièrement actifs car ils sont pratiquement seuls dans la région. C'est le cas du forgeron et du mécanicien dont les établissements ne sont concurrencés par aucun autre.

Professions d'agriculteurs (dans aides agricoles) ou bien les catégories socio-professionnelles de SAINT-AUGUSTIN, d'après le RGP de 1975.

Professions Lieux-dits	Agriculteurs	Activités 2° et 3°	SP	Retraités	
				1°	2° et 3°
Bourg	12	55	52	10	51
Villages	71	27	46	77	24
TOTAL	83	82	98	96	75
				<u>171</u>	

Ainsi, dans le bourg de SAINT-AUGUSTIN, nous trouvons les commerces principaux capables de faire vivre un village. Pour les services plus spécialisés, il faut aller au canton où sont établis principalement, le médecin, le pharmacien, l'assistante sociale etc. ou bien à Tulle, s'il s'agit du dispensaire, de la maternité, de l'hôpital...

3°) EVOLUTION DES CATEGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES DEPUIS 1968:

- L'ensemble des agriculteurs ne cesse de diminuer, surtout depuis 1968 où leur pourcentage atteignait environ 85% du total des actifs. Leur nombre est passé entre 1968 et 1975 de 124 à 83, et ce à cause de leur arrivée à la retraite ou de l'abandon de certaines propriétés, les jeunes ne reprenant plus la terre.

- A la vue du tableau des catégories socio-professionnelles, il s'avère nécessaire d'expliquer le nombre élevé des "sans profession" (SP). En 1975, 98 personnes se sont déclarées "sans profession" (18,3% de l'ensemble de la population) alors qu'il y en avait 31,7% en 1968. Cette catégorie a donc largement diminué en 7 ans. Seulement en 1968, les distinctions dans le recensement avaient été mal faites. Se disaient alors "SP", les

femmes d'agriculteurs (dont aides agricoles) ou bien les retraités. De nombreuses femmes sont déclarées "sans profession" alors qu'elles aident leur mari, agriculteur ou commerçant notamment. Il faut donc se méfier de ces données.

- Quant aux retraités, nous étudierons leur classe dans la seconde partie quand nous verrons la structure par âge de la population. Evidemment, le vieillissement des effectifs explique leur nombre très important.

Le tableau suivant met en valeur la situation de SAINT-AUGUSTIN par rapport aux bourgades limitrophes, en nous indiquant le nombre de commerçants et d'artisans dans chacune d'entre elles. Comme nous l'avons indiqué maintes fois, SAINT-AUGUSTIN se détache des autres communes, grâce à l'importance relative de ses effectifs dans ce secteur de l'économie.

Communes Activités	Commerçants	Artisans	Clergé
SAINTE-AUGUSTIN	17	13	1
Orliac de Bar	3	5	0
Mérignac	1	1	0
Chaumel	4	5	0
Corrèze	36	25	4

F. ETUDE DU LIEU DE NAISSANCE DES HABITANTS DE SAINT-AUGUSTIN.

92,9% de la population de SAINT-AUGUSTIN sont nés soit à SAINT-AUGUSTIN même (248 personnes) soit en Corrèze (250 personnes) et surtout dans les communes voisines (nous l'avons remarqué à propos des mariages). Sur ces 250 individus, 92 ont elle comme ville natale. En effet, avant, les femmes accouchaient chez elle, alors que maintenant presque toutes "descendent" à la maternité de Tulle.

Sont nées hors du département seulement 38 personnes
soit 7% de la population totale :

- En Auvergne-Limousin : 10
- Paris et autres provinces : 26
- Etranger : 2 (Portugal).

Ces deux dernières personnes ont d'ailleurs quitté la commune, lors qu'elles étaient bûcherons dans un des villages. Il n'y a donc plus d'habitants de nationalité étrangère à SAINT-AUGUSTIN. Ceux qui ont pu y séjourner, étaient souvent employés chez les entrepreneurs de maçonnerie de la commune. Leur pays d'origine était la Turquie, le Maroc... En revanche, le canton de Corrèze regroupe un assez grand nombre d'étrangers travaillant à l'usine de sièges G.M.C.

Ainsi, on peut dire que la population de SAINT-AUGUSTIN est homogène, car elle conserve une grande unité dans ses structures (majorité d'agriculteurs, majorité de Corrèziens). Malheureusement, le vieillissement rapide des effectifs l'entraîne chaque jour un peu plus vers son déclin. Aussi, le problème de la démographie se résume désormais par ce leitmotiv : "Ne plus perdre un jeune". Or, il est quasiment impossible actuellement de retenir des jeunes dans ces zones rurales privées de sauvegarde et d'animation. Alors, que restera-t-il de SAINT-AUGUSTIN dans une trentaine d'années ?

Les végétaux introduits en 1818, mais surtout plantés de 1830 sont représentés par le Pin Sylvestre, l'Épicéa commun, les Sapins (Douglas, Spéca, Sapin de Vancouver, etc.).

SAINT-AUGUSTIN comme tout le Corrèze, appartient à une zone très boisée. La surface boisée dans le département

LES BOIS : PROBLEME DU REBOISEMENT ET INDUSTRIE

L'arbre est encore partout présent sous forme de taillis
arrêts, de boqueteaux épars, de haies vives, le long des rivières
et des ruisseaux... Aussi, l'industrie du bois est-elle active
dans la région, bien qu'il n'en existe pas à SAINT-AUGUSTIN
même. De plus, le reboisement en résineux actif depuis 1914,
tient actuellement une très grande importance économique.

A) LES ESSENCES FORESTIERES.

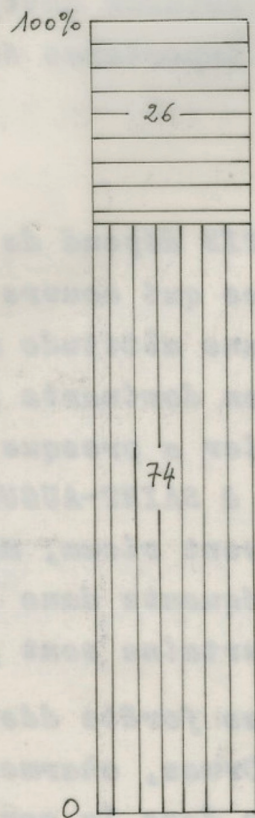
La commune de SAINT-AUGUSTIN dépend de la région fores-
tière du Haut-plateau de Millevaches qui couvre 92.700 hectares.
Cette région surtout granitique a une altitude moyenne de 800
mètres. Les arbres qui y poussent en dominants sont les séries
du hêtre et du chêne ; le châtaignier a presque disparu, mais
l'espèce est encore assez répandue à SAINT-AUGUSTIN. Les arbres
n'étant plus soignés, ils sont souvent vieux, malades, et de-
viennent creux. Les noyers sont fréquents dans les couderts et
les prés à proximité des fermes. Certains sont peu productifs.

Il n'y a plus de véritables forêts désormais réduites
à des taillis (de chênes/surtout). Ormes, charmes, frênes, et
huleaux sont des essences communes dans la contrée. Le reste de
la végétation se compose de genêts, de fougères aigles, de géné-
wiers, d'ajoncs, de bruyères et de myrtilles sur les hauteurs.

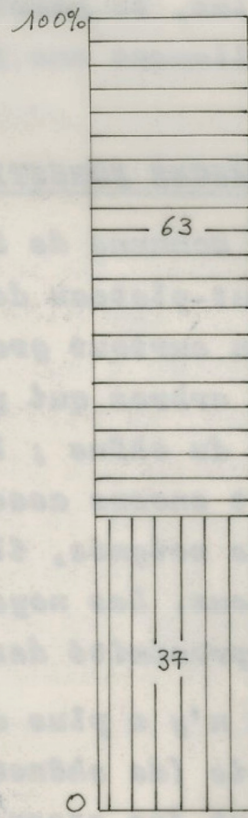
Les résineux introduits en 1813, mais surtout plantés
de 1880 sont représentés par le Pin Sylvestre, l'Épicéa Commun,
les Exotiques (Douglas, Epicéa, Sapin de Vancouver, Mélèze du
Japon).

SAINT-AUGUSTIN comme toute la Corrèze, apparaît donc
comme une région très boisée. La surface boisée dans le département

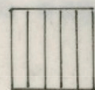
Répartition de la Surface boisée (en%)

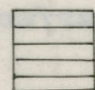


SAINT-AUGUSTIN



Haut Plateau de Milleraches

 Feuillus

 Résineux

est de 589 000 hectares, soit 25,6% de la surface totale; le taux de boisement du canton de Corrèze dont dépend SAINT-AUGUSTIN est supérieur à 50%, celui de la commune de SAINT-AUGUSTIN seule, atteint 28,6% (1974). D'après la matrice cadastrale, la surface boisée est la plus importante de toutes, parmi les différents groupes de nature de culture ou de propriétés du territoire communal.

Voici un tableau permettant de comparer la surface boisée de SAINT-AUGUSTIN à celle du Haut-plateau de Millevaches (superficie en hectares) :

Les chiffres pour SAINT-AUGUSTIN sont extraits de la matrice cadastrale révisée en 1974 ; ceux de la région "Millevaches" de l'inventaire forestier de 1971.

Territoires Désignation des espèces	SAINT-AUGUSTIN	Région forestière Haut Plateau de Millevaches
	Futaies résineuses Résineux	216,12
Feuillus		13 750
Futaies feuillues	28,03	
Billis sous futaies	33,10	
Billis simples	396,28	
Châtaigneraies	170,54	
Total	838,07 ha	37 050 ha
Taux de boisement	28,6 %	40 %

Si l'on considère l'ensemble de la région, les résineux dominent : en effet SAINT-AUGUSTIN étant située dans l'extrémité Sud de la-dite région, elle n'est couverte de résineux que sur les parties de son territoire qui atteignent les Montsidières, c'est-à-dire sur les sommets. Il est facile de comprendre que le plateau de Millevaches soit riche en résineux car il est

d'une altitude élevée et c'est d'ailleurs sur ces sommets que se trouvent les points culminants de la Corrèze.

Il faut remarquer aussi pour la commune de SAINT-AUGUSTIN, la nette prédominance des taillis simples : 63,7% du total des feuillus. En effet, nous ne trouvons ni forêts, ni futaies, mais seulement nombre de petits bois où les arbres ne sont jamais très gros.

D'autre part, deux grandes zones forestières découpent le Limousin : la zone de plaine à l'Ouest et au Nord de la région et la zone de Montagne couvrant le centre et l'Est. Une altitude supérieure à 400 mètres, et un indice d'aridité supérieur ou égal à 50, tels sont les critères retenus pour définir l'appartenance d'un canton et d'une commune à la zone de Montagne. Ces critères étant positifs pour SAINT-AUGUSTIN, notre commune en fait donc partie.

B. LE PROBLEME DU REBOISEMENT.

L'importance des bois n'a jamais été mise en question pour SAINT-AUGUSTIN et sa région. Depuis le début du XIXème siècle, nous pouvons suivre jusqu'à nos jours, l'évolution du reboisement.

1°) L'EVOLUTION DU REBOISEMENT :

- Depuis le Moyen-Age, l'importance des bois se traduit, nous l'avons déjà vu, dans la toponymie des villages de SAINT-AUGUSTIN et des communes voisines :

- Le Chastang, Le Châtaignier, Chastagnol = Châtaignier ;
- La Chasseagne = Chêne ;
- La Farge = Hêtre ou "fagia" ;
- Le Bessou, Beyssac = Bouleau ;
- Le Tilleul, le Bos ;
- Freysselines = Frêne ou "Frayesse".